

Informations

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **48 (1903)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

INFORMATIONS

SUISSE

Une opinion sur le 1^{er} corps d'armée. — Divers journaux étrangers ont publié sur les manœuvres du 1^{er} corps d'armée des appréciations généralement élogieuses, trop élogieuses même pour pouvoir être considérées comme absolument sincères ou suffisamment compétentes. Il est du reste naturel qu'un officier étranger, auquel chacun s'est efforcé de réserver bon accueil, par politesse et par esprit de camaraderie, à qui l'on n'a rien caché — ce qui n'est pas le cas partout — et dont les demandes de renseignements ont toujours rencontré des réponses empressées, se sente emprunté dans l'exposé de critiques un peu vives. Ne risque-t-il pas de froisser le sentiment de ceux qui ont pris plaisir à exercer à son endroit les devoirs de l'hospitalité ?

Leurs louanges présentent toutefois un grave inconvénient. Reproduites par la presse quotidienne heureuse de flatter l'amour-propre de ses lecteurs, elles risquent d'entretenir des illusions dangereuses chez ceux qui ayant peu voyagé, n'ont pas de point de comparaison pour apprécier par eux-mêmes et avec exactitude le degré de notre développement militaire. Nous avons donc été heureux de trouver dans la *France militaire*, sous le pseudonyme de *Saint-Privat*, deux articles qui nous ont paru l'œuvre d'un observateur attentif, capable d'apprécier en connaissance de cause le spectacle que lui ont offert nos manœuvres en 1903. Les critiques qu'elles lui suggèrent ont d'autant plus d'intérêt à nos yeux qu'elles correspondent à ce que ceux de nos officiers que n'aveugle pas la vanité pensent généralement d'eux-mêmes et de notre armée, et qu'elles sont formulées dans un esprit de manifeste bienveillance.

Comme il l'explique lui-même, l'auteur n'a pas voulu s'arrêter à l'aspect extérieur de l'armée. Il a recherché si la cohésion réelle répond à l'apparence, et pour cela, il s'est appliqué à dégager les qualités et les défauts des hommes et des chefs hors de la manœuvre et de la parade. Il a donc examiné les cantonnements, les distributions, les services d'arrière, les services sanitaires, les chevaux de l'artillerie, de la cavalerie, du train, pendant les manœuvres et au moment de la dislocation.

Pour mieux permettre à ses lecteurs de juger le caractère général des milices suisses, il résume les conditions de leur instruction : « En conséquence, conclut-il sur ce point, il n'est pas question de comparer ces troupes à celles des armées permanentes ; il faut plutôt les comparer à des troupes de réserve ayant perdu de vue leur instruction militaire pen-

dant plusieurs années de vie civile et revenant manœuvrer sous le commandement d'officiers non professionnels tels que la plupart de nos officiers de réserve et de territoriale. De cette façon, la comparaison peut être intéressante à plus d'un point de vue. »

« ...Les officiers de troupes non professionnels sont assimilables à nos officiers de réserve sortis des engagés conditionnels ou des dispensés, avec cette différence toutefois que ceux-ci ont tous accompli au moins douze mois consécutifs de service actif, tandis qu'en Suisse, l'officier de troupe, pour obtenir son premier grade, a moins de six mois de service.

» De là une valeur militaire théorique et pratique forcément limitée, les officiers manquent d'assurance sur le terrain et dans le service intérieur, cependant bien simplifié à côté du nôtre.

» Certains de ces officiers, pour masquer leurs hésitations, croient devoir observer une certaine raideur assez à la mode dans la Suisse allemande; mais cette allure ne produit rien de bon sur la troupe, surtout dans les cantons de la Suisse française — Genève, Vaud, Neuchâtel, Jura bernois et Valais; — le soldat prend ces airs pour un dédain déplacé et il retire sa sympathie, peut-être même son estime.

« D'autres de ces mêmes officiers se montrent, au contraire, bienveillants, soucieux du bien-être des hommes, sont peut-être un peu « garde nationale », mais réussissent incontestablement mieux que les autres en créant entre eux et les hommes un lien d'affection qui permet d'assurer le service et d'utiliser jusqu'au maximum la grande bonne volonté que chacun apporte à ces rassemblements de troupes. »

Saint-Privat estime que le recrutement des diverses armes est fait avec discernement. Dans les dragons et les guides, les officiers « s'efforcent de justifier cette opinion que la cavalerie est « l'arme distinguée », et, ma foi, il faut reconnaître qu'ils ont une belle allure. » Mais comme en France, ils abusent des charges invraisemblables.

L'infanterie est un peu lourde, ce qui provient certainement du manque d'entraînement des hommes, qui, cependant, ne sont pas trop chargés; la cadence du pas est lente.

Sur le terrain, on remarque une certaine hésitation, un certain flottement dans les mouvements, et c'est là qu'on voit le manque de sous-officiers pour tenir les demi-sections.

Ce manque de sous-officiers bien dressés se constate encore autrement; « je n'ai presque pas vu d'éclaireurs et d'escouades fouillant le terrain; c'est de suite une section commandée par un lieutenant tombant sur un groupement ennemi également important. C'est évidemment plus commode, à défaut de bons éclaireurs, mais cela produit des à-coups singuliers ».

L'auteur dit grand bien de l'administration. Les officiers de ce service ont une allure militaire à l'inverse de ce qui se voit ailleurs; ils comman-

dent militairement et leurs subordonnés observent un ordre méritant d'être signalé. Pas d'encombrement sur les routes ou dans les villages.

Le service de santé est également bien organisé.

L'auteur parcourt ensuite les cantonnements. Il écrit :

« C'est dans les cantonnements plus encore qu'à la manœuvre que j'ai constaté la médiocrité ou l'absence des sous-officiers ; il semble qu'il n'y en avait pas. On voit des lieutenants, qui ne sont déjà pas très sûrs d'eux, obligés, faute de sous-officiers, de s'occuper de détails qui incombent généralement aux caporaux ou brigadiers ; d'autre part, les hommes travaillent un peu sans méthode, perdant du temps et finalement peinant plus qu'il ne faudrait ; l'intervention continuelle des officiers pour des choses de détail énerve les hommes, émousse leur initiative au lieu de la développer, et diminue l'autorité des chefs.

J'ai vu certains officiers ayant le calme, le tact et surtout l'intelligence pratique qu'il faut en pareil cas, se tirer fort bien d'affaire. Les soldats se comportent bien dans les villages ; je n'en ai pas rencontré un seul pris de boisson, même après de dures journées de manœuvre. Il y a fort peu de punitions ; il est vrai de dire que bien des petites choses qui ne passeraient pas chez nous sont tolérées ou excusées parce qu'on est milicien ; mais ce sont là des petits dessous qui ne nuisent pas à l'aspect général de discipline. »

Saint-Privat s'exprime de façon fort obligeante à l'endroit des états-majors qui l'ont accueilli, et dont les officiers « très aimables envers les étrangers, causent service entre eux sans prétention, sans fébrilité, sans rudesse et constituent un ensemble sympathique qui laisse la meilleure impression. »

Il termine en se demandant si, en France, il ne pourrait pas être tiré parti, à certains égards, de l'exemple fourni par le système suisse.

Voici cette conclusion :

« A part quelques critiques de détails motivées par l'instruction militaire écourtée chez les hommes comme chez les officiers de troupes, il y a bien des choses à observer, à constater et même à appliquer en France, dans notre armée de seconde ligne, en partant du principe suivant : Si les Suisses, avec des miliciens à peine instruits, obtiennent les résultats qui ont été constatés pendant ces manœuvres, à plus forte raison, chez nous, avec des hommes ayant fait trois ans et des officiers sensiblement supérieurs à leurs camarades suisses, on pourrait se livrer à des essais qui ne seraient pas dépourvus d'intérêt.

» Il s'agirait de rompre pour une fois avec ces idées qui ont cours encore au grand état-major et qui consistent dans cette affirmation que « nos réserves non encadrées par l'action ne valent que fort peu de chose. »

» Qu'on forme un corps d'armée composé de réservistes et de terri-

toriaux auxquels on ne donnerait que très peu d'officiers de l'active, et seulement pour la haute direction et le commandement des brigades et divisions ; pour peu qu'on élimine les officiers des réserves trop âgés ou fatigués et que les ordres soient bien donnés, on verra ce que nos troupes de seconde ligne peuvent produire encore d'élasticité, d'endurance et de bonne volonté patriotique. »

* * *

Nous croyons devoir faire suivre ce résumé des conclusions du journal allemand bien connu le *Militär Wochentlatt* :

« L'organisation générale des manœuvres était bien conforme à une situation de guerre. Toutefois, si les efforts exigés des troupes ont été sérieux pendant les premiers jours de la convocation et pendant les manœuvres de corps d'armée, pendant les manœuvres de division on les a beaucoup ménagées. C'est peut-être à la fatigue imposée pendant les dernières journées qu'il faut attribuer que la capacité manœuvrière et l'ordre aient été insuffisants dans plusieurs bataillons

» On n'a pas à signaler de marches particulièrement remarquables. Jusqu'à la fin des manœuvres on a remarqué que l'infanterie entrait dans la zone du combat en masses trop considérables, ne faisait pas assez usage de son feu et ne tenait pas compte du feu ennemi. La faute en revient en partie au service d'arbitrage dont le fonctionnement, d'après le journal allemand, ne fut pas parfait.

» La cavalerie a fort bien assuré le service d'exploration. Dans le combat contre les autres armes, elle n'a agi que pied à terre et par le feu. On aurait pu trouver des occasions d'agir à cheval, et l'instruction de la cavalerie suisse est d'ailleurs très suffisante pour lui permettre de ne pas reculer devant le combat à cheval.

» On a reproché à l'artillerie d'arriver souvent trop tard en position. Le journal allemand estime que la faute de ces retards était souvent imputable au commandement supérieur. Le terrain d'ailleurs rendait le mouvement difficile pour le matériel d'artillerie suisse qui est un peu lourd. L'utilisation du terrain et les prises de position ont été loin d'être irréprochables. »

Les blessures du collier. — Osé-je demander l'hospitalité de vos colonnes, quoique tardivement, pour communiquer à mes camarades de l'artillerie une petite observation faite au cours des manœuvres de cette année ? Pour nous tous, dans ces services en campagne, une des grosses préoccupations est l'entretien des chevaux. Qui n'a pas été effrayé, au retour d'une forte journée, en écrivant son rapport de rentrée, de la quantité des blessures ? Et je crois que parmi les plus fréquentes et les plus ennuyeuses il faut compter les blessures d'encolure.

N'y aurait-il pas un moyen d'obvier à cet inconvénient, ou tout au moins de le diminuer dans une certaine mesure? On a essayé de laver les crinières, de faire sortir les crins du collier minutieusement, mais outre que ces moyens ne sont pas assez efficaces, ils ne sont pas toujours facilement applicables en campagne. Il me semblerait plus commode de tondre à fleur de peau la crinière, là où le collier porte sur l'encolure, et de la maintenir toujours ainsi. D'abord il serait beaucoup plus facile de conserver cette place en parfait état de propreté, puis le collier portant par une surface lisse sur une autre surface lisse, risquerait moins de causer ces vilaines blessures.

J'ai fait quelques essais à ce sujet pendant les manœuvres. Malheureusement je m'y suis pris trop tardivement et ils n'ont pas été conduits d'une façon assez systématique pour que je puisse arriver à des résultats concluants. Voici, du reste, les faits :

Je fus frappé de voir un cheval venant d'un cours de répétition en Suisse allemande. Il était marqué d'une large blessure d'encolure ancienne, pas même complètement cicatrisée, puisqu'il restait un petit sphacèle au centre, et le poil n'avait pas repoussé : jamais pendant les trois semaines de service, il ne présenta de tendance à récidiver. Trois autres s'étaient blessés au cours des manœuvres de division; ils étaient parmi les derniers restants qui pouvaient être attelés au timon. J'empruntai à notre cantonnement une paire de ciseaux et taillai largement dans la crinière à l'encolure, le plus ras possible, après quoi je fis faire un bon lavage. Les blessures n'étaient pas graves, il est vrai, mais après les manœuvres du corps et le défilé, je pus constater que l'état, s'il n'était pas encore redevenu normal, n'avait certainement pas empiré, ce qui aurait inmanquablement eu lieu si j'avais laissé la crinière flottante.

Ces observations ne sont, je le répète, évidemment pas concluantes, mais elles peuvent nous orienter. A mon prochain service je compte bien faire un essai systématique en tondant ainsi la crinière à la moitié de mes chevaux dès l'abord et en gardant les autres comme témoins. Peut-être y aura-t-il des inconvénients sur lesquels nous ne comptons point; la crinière doit avoir un rôle physiologique; mais il me semble que le jeu en vaudrait la chandelle. Et si quelqu'un de mes camarades qui serait appelé au service avant moi voulait prendre sur lui de tenter cet essai, peut-être y aurait-il là une source de ménagement des chevaux de notre artillerie.

1^{er} lieut. W.

ÉTATS-UNIS

Armement de l'infanterie. — Les essais faits ces derniers temps avec le fusil Springfield, mod. 1902, ayant donné d'excellents résultats, toute l'armée régulière va être dotée de cette arme. Les Krag-Jørgensen

actuels seront remis à la milice. Le nouveau fusil a ceci de particulier qu'il doit servir à l'armement non seulement de l'infanterie mais aussi de la cavalerie. On lui a donné dans ce but une longueur intermédiaire entre celle du fusil et du mousqueton actuels. Bien que d'environ 15 cm. plus courte que la moyenne des fusils d'infanterie européens, la nouvelle arme présente une plus grande vitesse initiale, une pénétration plus forte et une trajectoire plus tendue.

Une autre particularité consiste dans la combinaison de la baïonnette avec la baguette de nettoyage, ce qui permet de supprimer le fourreau et de réaliser ainsi une notable économie de poids.

Le calibre, 7,62 mm., est le même que celui du Krag-Jørgensen. Le magasin contient 5 cartouches. Ci-dessous quelques données comparatives :

	Springfield 1902.	Krag- Jørgensen.	Mauser 7 mm.
Vitesse initiale m.	701.5	610	671
Vitesse restante à 914 m. (1000 yards) . .	292	275	273
Pénétration dans le bois de pin à 16 m. m.	1.39	1.16	1.27
Poids avec baïonnette et fourreau . . kg.	4.29	4.83	4.76
Id. avec 100 cartouches	7.22	7.67	7.35

JAPON

Armement de l'infanterie. — Les fusils Mourata, modèles 1880 et 1887, du calibre respectivement de 11 et de 8 millimètres, avec lesquels a été faite la dernière campagne de Chine, sont en train d'être remplacés dans les troupes de première ligne par un fusil de 6,5 mm., couramment appelé fusil Arisaka et officiellement fusil modèle 1897. Ce fusil, qui tient beaucoup des modèles Mauser les plus récents, a été établi par une commission qui comptait parmi ses membres les colonels Arisaka et Honjo et l'ingénieur Mourata. La diminution du calibre a permis de ramener le poids du fusil sans baïonnette à 3 kg. 9, ce qui est intéressant en raison du peu de taille des soldats japonais ; avec la baïonnette, dont la lame a 55 centimètres de longueur, l'arme pèse 4 kg. 085. La balle, en plomb durci à enveloppe de maillechort, pèse 10 gr. 4 et a une vitesse initiale de 725 mètres. L'âme a six rayures au pas de 20 centimètres. Le chargement se fait par paquets de cinq cartouches tenues par une lame-chargeur. La hausse est graduée de 400 à 2000 mètres. Le fusil sans baïonnette mesure 1^m26, et 1^m66 avec la baïonnette au canon.